

Berne, le 20 septembre 2023

La Suisse exclut les personnes avec handicap. Il est grand temps d'agir!

En Suisse, 4 personnes avec handicap sur 5 se sentent exclues dans au moins un domaine de la vie. C'est dans les secteurs de la politique, du travail et de la mobilité que leur participation est la plus limitée. Nous pouvons changer cela le 22 octobre prochain en élisant des personnes avec handicap sous la coupole fédérale, et en nous impliquant davantage dans les décisions politiques.

La première [étude suisse sur l'inclusion](#) réalisée par Pro Infirmis et à laquelle AGILE.CH a participé, confirme ce que le comité de l'ONU avait déjà constaté en 2022: la Suisse a un grand retard à rattraper en matière d'inclusion des personnes avec handicap.

Les domaines les plus concernés: la politique, le travail et la mobilité

Les personnes en situation de handicap sont les plus exclues de la sphère politique. Trois quarts des personnes interrogées se sentent insuffisamment représentées et/ou prises en compte. Par ailleurs, une personne sur deux estime avoir peu de chances sur le marché du travail, faute d'employeurs prêts à embaucher des personnes avec handicap, mais aussi faute d'emplois adaptés. Les personnes vivant avec un handicap sont également fortement limitées dans leur mobilité. Une personne sur trois a des difficultés à se déplacer, principalement en raison de barrières architecturales. À cela s'ajoutent l'absence d'arrêts accessibles, des démarches fastidieuses pour préparer un déplacement ou le manque de places assises dans les transports publics.

Agir maintenant et élire des personnes vivant avec un handicap!

Le 22 octobre, nous pouvons changer la donne sur le plan politique. [25 personnes avec handicap](#) se présentent aux élections fédérales. En leur donnant nos voix, nous faisons en sorte que les personnes avec handicap aient enfin leur mot à dire dans les décisions politiques, et qu'elles puissent défendre elles-mêmes leurs droits.

AGILE.CH souhaite que les résultats de cette étude soient pris en compte dans le projet de révision de la loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand), et que des critères contraignants soient fixés, afin que cette triste réalité change rapidement.

Plus d'informations

[Indice de l'inclusion Pro Infirmis](#)

[Liste des personnes avec handicap](#)